



Auvergne, Haute-Loire
Brioude
place Saint-Laurent

Collège de garçons et de jeunes filles, puis lycée municipal classique et moderne mixte et lycée municipal technique féminin, puis lycée nationalisé La Fayette, actuellement collège et lycée général et technologique La Fayette

Références du dossier

Numéro de dossier : IA43000697
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée, collège
Appellation : Lafayette
Parties constituantes non étudiées : gymnase, cour, stade, cantine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AH, 492-501

Historique

A l'origine du projet, pour la municipalité et le ministère de l'éducation nationale (MEN), il s'agissait de remédier "à l'état de vétusté du collège La Fayette et [à] l'exiguïté du collège moderne de jeunes filles". Dans un premier temps, agrandissement et reconstruction avaient été envisagés indépendamment. Le collège municipal de garçons était situé en face de la mairie, bénéficiant comme elle d'un "promenoir" offrant la vue sur la plaine de l'Allier et les monts du Livradois - vue dont s'enorgueillit régulièrement la ville. Il devait s'étendre vers l'intérieur de la ville, après que des immeubles avaient été acquis pour être démolis. Quant au collège de jeunes filles, il était implanté sur le versant est d'accès au plateau Saint-Laurent, soit côté centre-ville. Puis à la suite d'une inspection du 12 novembre 1956, il avait été décidé de réunir les deux collèges et donc de chercher un terrain adéquat, d'abord au sud de la ville (là où la municipalité avait obtenu une promesse de vente d'un enclos, dit Perrier). Georges Noël, architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux, grand prix de Rome, est désigné par le ministère de l'éducation nationale sur ce projet, mais la surface est considérée insuffisante. Dans un second temps, la municipalité fixe son choix à proximité du collège de jeunes filles (ancienne "école primaire supérieure de filles"), soit sur le plateau Saint-Laurent. Le collège de filles devait être conservé et transformé en internat de garçons. Mais, pour joindre les deux fonds, il aurait fallu supprimer deux voies. Le 15 novembre 1957, G. Noël avait néanmoins eu l'occasion de jeter une étude d'ensemble sous forme d'esquisse dans ces conditions-là. Pour la rentrée de 1959, des classes en préfabriqué avaient été ajoutées dans la cour de l'école primaire supérieure des filles, en attendant qu'un collège de garçons et de filles soit construit au sommet du plateau, avec le projet, donc, d'intégrer les anciens locaux de l'école primaire supérieure, rénovés.

Finalement, dans un troisième temps, il est décidé de ne plus conserver l'ancien collège de filles (on considère alors que sa réutilisation était un leurre du point de vue financier) : le fonds (5 ha 55 ares et 66 ca) du nouvel établissement, construit entièrement ex-nihilo, en sera indépendant. Les deux rues menacées, dans ce cas, peuvent être conservées. En 1959, G. Noël donne un calque du terrain choisi. Quelques parcelles -avec maisons existantes situées sur la bordure est de

l'îlot- doivent être acquises à l'amiable ou faire l'objet d'expropriations mais seule leur profondeur est utilisée, les maisons pouvant subsister.

Le 23 août 1961, l'avant-projet de G. Noël est rejeté par le contrôleur financier car revenant trop cher. Afin de le sauver, l'argumentation de la DESUS (Direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif) tient en ces termes : il s'agit du "cas typique des avant-projets étudiés depuis plusieurs années 1957-1958, avant l'établissement des plans types et des normes, sur un programme pédagogique rajeuni quant aux effectifs mais non quant aux surfaces, d'où le prix élevé", or "la solution qui consisterait à tout remettre à l'étude" permettrait à l'architecte "de réclamer des honoraires pour études abandonnées" et le "démarrage des travaux serait retardé d'au moins un an". La DESUS semble avoir obtenu gain de cause. D'autant plus que G. Noël avait adopté les "dispositions économiques que procurent les bâtiments à double orientation est-ouest", comme le rappelle son rapporteur en séance du Conseil général des bâtiments de France (André-Vital Blanc, architecte lui-même auteur de plans de lycées dans la région). Ce même rapporteur avait simplement regretté l'ouverture de la cour de récréation au nord-ouest alors qu'à l'est, les élèves auraient pu mieux profiter du "vaste panorama sur la plaine de Limagne et les monts du Forez".

L'ordonnance d'expropriation sur les quatre parcelles de propriétaires récalcitrants est prononcée le 31 janvier 1961.

L'ensemble des plans de l'établissement conservés aux archives municipales est daté de 1962 (pour la plupart : du 8 janvier, pour certains modifiés en avril ou mai de la même année). Ils sont signés de Georges Noël et de Jean-Louis Douat, ce dernier pouvant être considéré comme l'architecte d'opération puisqu'il est domicilié dans le Puy-de-Dôme (il est agréé le 20 août 1962 "pour l'étude et la surveillance des travaux"). Le plan d'ensemble conservé aux archives départementales est du 3 mai 1963. Des approbations du maire et du préfet sont apposées, elles, en 1966, cependant que dans le catalogue de l'oeuvre de G. Noël, la période de construction de l'établissement donnée est 1965-1967. Le plan des aménagements sportifs et des cours, non signé, non daté, est approuvé en 1966 également.

Du point de vue institutionnel, en 1963, le collège classique et moderne fonctionnait comme un lycée municipal mixte classique et moderne. En 1964, la qualification "technique" pour les filles est ajoutée (un vestige de l'école primaire supérieure de filles d'origine). En 1965, l'ensemble est nationalisé sous le nom de lycée Lafayette. Il ouvre donc sous ce nom et ce statut. Le 10 novembre 1970, un CET (collège d'enseignement technique) est annexé au lycée nationalisé polyvalent mixte.

Dans les années 1970, un centre de documentation est aménagé puis agrandi, et un atelier pédagogique est construit.

En 2021 des travaux de restructuration des façades sont entrepris consistant en isolation par l'extérieur. Ces travaux doivent prendre fin en 2024. Les façades d'origine des bâtiments seront devenues invisibles, d'où la nécessité d'une campagne de photographies pour en conserver la trace.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1965 (daté par source), 2021 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat, Ateliers de Brignoud S. A. (fabricant, attribution par source, ?), Rousseau S. A. (entrepreneur de charpenterie, attribution par source)

Description

Le lycée Lafayette est un établissement discret, malgré la taille de son emprise. Il est constitué d'un ensemble de barres reliées orthogonalement, formant une sorte de "J" isolé au centre de sa parcelle, s'adaptant en quelque sorte à sa forme oblongue et évasée. Cette parcelle de plus de cinq hectares est située sur un plateau qui domine le centre ancien de la ville. Les façades principales de l'établissement (bâtiment longiligne de l'externat, prolongé au nord et au sud des deux internats) s'en trouvent orientées à l'est, vers le riche panorama dont bénéficient les usagers du lycée : au premier plan, la ville ancienne, au second la plaine de l'Allier et enfin, à l'arrière-plan, les monts du Livradois. Cette vue peut d'ailleurs être présentée comme un élément de continuité avec la situation qu'occupait le collège municipal à l'origine.

Voici comment le sculpteur chargé d'une des oeuvres commandées au titre du 1% artistique décrivait le lycée le 20 août 1968 : "Le nouveau lycée de Brioude est construit sur un petit plateau en bordure de la ville. On y accède par une route montante, et on découvre, en premier lieu, le long mur de soutènement que l'on aborde perpendiculairement. Sur la droite on atteint le portail d'entrée ; ce portail franchi, on longe le mur qui se continue en diminuant de hauteur jusqu'à la cour principale surélevée. La cour occupe la majeure partie de cette vaste terrasse ; l'autre partie est une pelouse en forme de croissant qui borde la première sur sa périphérie et s'étend tout au long du mur de soutènement." En effet, l'entrée principale du lycée se trouve au débouché de l'avenue Paul-Chambriard qui relie le plateau au boulevard de contournement du centre ancien. Elle est indiquée par un mur de soutènement en demi-cercle et traité en appareil de revêtement irrégulier et en galets, d'où émergent une sculpture métallique et un arbre monumental. L'arbre fait pendant à un autre arbre à droite du portail, tous deux hérités probablement de la propriété de Morangies sur laquelle le lycée a été en partie implanté (sur un plan datant de 1964, pour une "nouvelle entrée", l'arbre en question est désigné par la mention "arbre existant"). Le plan-masse présentant une composition centripète, une clôture délimite le fonds. C'est ainsi que le mur de galets se poursuit sous forme d'un grillage léger fixé sur muret. Un simple alignement de sapins le double, au sud et à l'ouest, de manière probablement à protéger du soleil, du côté du stade au moins, plutôt qu'à arrêter la vue.

Pour la suite de cette description, comme pour les légendes des illustrations, on désignera, comme sur les plans d'origine, les bâtiments avec leurs lettres : bâtiments A (administration), B (externat), C (gymnases), D1 et D2 (internats filles et garçons), E (cantine des élèves et cuisines) et F (logements de fonction).

Les barres s'élèvent sur rez-de-chaussée et quatre étages-carrés (autrement dit : R+4) (bât F), R + 3 (bâtiment D1), R +2 surélevé (bâtiment ppal B), R+2 (bât D2), R+1 (bâtiment A). L'ensemble cantine-cuisine, le logement du gardien, de même que le bâtiment du hall des filles (devenu foyer) -à l'articulation de D1, B et des gymnases- de même que ces deux derniers (de 30 m par 20 m chacun), accolés, sont en rez-de-chaussée.

L'ossature des bâtiments en béton armé vient en avant des façades traitées en mur-rideau. Georges Noël a aussi adopté ce principe constructif pour le bâtiment long de la faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand (1966), puis au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Clermont (1969-1970). Avec une différence : l'ossature est disposé en porte-à-faux au CRDP sur un soubassement en pierre de Volvic, alors qu'à la faculté de lettres et au lycée de Brioude, hormis pour le bâtiment des logements de fonction, ce n'est pas le cas : elle part du sol. Le porte-à-faux, pour le CRDP et, ici, les logements de fonction, était une solution plus onéreuse, que l'étroitesse de la parcelle a pu justifier dans le premier cas.

Pour respecter une circulaire du ministère de l'Éducation nationale datée de 1952, tous les bâtiments sont tramés. Sur le plan masse de Georges Noël de 1957, c'est-à-dire dès la première esquisse liée à ce projet, on peut lire "Note importante : la trame figurant sur ces plans est établie tous les 3 m 50, soit 2 fois la trame de 1 m 75." Suivant la même circulaire, les préaux correspondent à des trames évidées.

Les toits sont prévus à pente douce (6%), ils sont en zinc, et à ressauts (tous les 1, 87 mètres). Sinon, ils s'agit de terrasses percées de lanternons (coiffés, sur le plan primitif, de coupoles en plexiglass). Les gymnases, la cantine et la cuisine présentent des couvertures plus complexes supportées par des charpentes en lamellé collé aux profils originaux (la société berrichonne Rousseau S.A. en était responsable).

Les bâtiments B, D1 et D2 sont élevés sur des soubassements, rattrapés, aux différentes entrées, par une série de degrés de trois à cinq, voire dix marches. Le sous-sol est accessible par une cour anglaise aménagée au-devant du bâtiment B. Les façades sont tramées : les poteaux sont disposés tous les 5,25 mètres soit trois fois 1,75 mètre, et des panneaux colorés de ciment-amiante nervuré viennent en essentage au droit des "séparations de classes" (le ciment-amiante devait au départ, sur les plans de 1962, constituer les allèges). Le béton était prévu brut de décoffrage pour les bâtiments principaux et un effet de béton désactivé a été observé pour les élévations de la cuisine et des gymnases.

À l'intérieur de B, D1 et D2, huit escaliers rampe-sur-rampe (chacune des volées étant large d'1,75 mètre) distribuent les étages doubles en profondeur (le couloir, large d'1,75 mètre, est central). Des cloisons préfabriquées délimitent les classes. Les deux salles hypostyles faisant office de halls d'entrée ont été destinées à accueillir deux panneaux muraux qui correspondent à une commande des architectes Georges Noël et Jean-Louis Douat au titre du 1% artistique.

(Lors de notre visite, l'analyse des intérieurs est restée succincte.)

Dans l'œuvre auvergnate de Georges Noël, le lycée de Brioude partage avec le lycée Ambroise-Brugière de Clermont-Ferrand (1963) le jeu des baies d'éclairément des cages d'escalier (jours carrés et longs jours étroits, disposés verticalement et horizontalement), de même que les toits spécifiques des cuisines (le dessin en étoile des panneaux de zinc couvre les cuisines de plan carré). Par ailleurs, le couvrement en charpente lamellée-collée des gymnases de Brioude semble être exactement le même que celui que Georges Noël a choisi pour une salle polyvalente d'un centre social situé à Onet-le-Château (Aveyron) en 1967.

À dix ans de distance, les lycées Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et Lafayette de Brioude ont été conçus par cet architecte (secondé de J-L. Douat à Brioude). Dans la circulaire ministérielle de 1952, Blaise-Pascal était donné comme le prototype du point de vue de l'application de la trame d'1, 75 m. À Brioude, G. Noël y est resté fidèle alors qu'entretiens des souplesses avaient été introduites la concernant. Quant aux contextes urbains, ils sont opposés et donc les choix de partis de plan de masse ne sont pas directement comparables. Les modes et les préconisations ont aussi changé : les lycées ne doivent plus se présenter comme introvertis mais ouverts sur de vastes terrains plantés. On se bornera à constater qu'en 1952, en tissu dense, Georges Noël, investi de sa mission par le ministère de l'Éducation nationale, a fait le choix d'une composition centrifuge, une relation forte à la voirie s'imposant alors, et a fait le choix de bâtiments monumentaux, alors qu'à Brioude, en 1962 et dans un secteur d'extension presque rural, le choix a été celui d'une composition centripète, simplement délimitée par un grillage léger, témoignant d'une relation plus floue avec l'espace environnant.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé, mur-rideau ; ciment amiante essentage de ciment amiante

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Plan : plan orthogonal

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, 2 étages carrés, 3 étages carrés, 4 étages carrés

Couvremets : charpente en bois apparente ;

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse ;

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour ; escalier de distribution extérieur

Autres organes de circulations : ascenseur

Jardins : pelouse, groupe d'arbres, arbre isolé

Statut, intérêt et protection

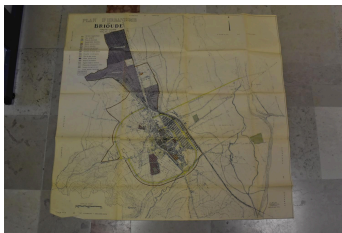
Dossier ponctuel d'urgence : avant restructuration des façades (isolation par l'extérieur).

Statut de la propriété : propriété de la région

La desserte du lycée : une avenue de branchement direct au centre-ville préférée à la rocade d'élargissement du périmètre de la ville.

Il ne semble pas que la municipalité ait opté d'emblée pour l'implantation d'un nouveau lycée sur le plateau Saint-Laurent, à l'ouest de la ville, la préférence allant vers la conservation dans le centre, mais les visites sur site de l'inspecteur du ministère de l'Éducation nationale ont contribué vraisemblablement à orienter ce choix¹.

L'emplacement avait pour lui "sa situation de plein air et pleine lumière", le "panorama qu'il peut offrir, facteur non négligeable dans les règles de l'habitat moderne", ainsi que la proximité d'un carrefour important à 350 mètres². Mais la desserte du plateau restait un problème que la municipalité relate ainsi : le plateau est "rapidement élevé" puisque les voies d'accès ont des rampes qui dépassent 10%. À l'appui de cet inconvénient, le maire faisait remarquer qu'en cinq ans un seul permis de construire a été déposé dans ce secteur, quand 70 à 80 maisons avaient été construites sur le plateau voisin des Gravenots. C'est ainsi qu'au moment même où le projet du lycée prenait forme, en 1959, l'architecte Louis-Claude Billet, chargé du Plan d'urbanisme que la ville était "tenue d'avoir en vertu de l'arrêté préfectoral du 12 mars 1946", prévoit une rocade qui aurait distribué le secteur ouest de la commune tout en adoptant une pente moins raide. Cette rocade partait de la gare et elle était ramifiée en deux "chemins à aménager" orientés vers le plateau Saint-Laurent.

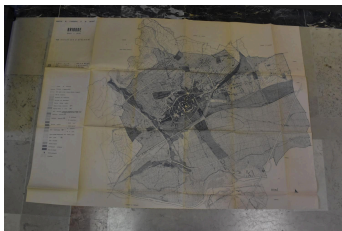


Plan d'urbanisme par Louis-Claude Billet, architecte DPLG, domicilié au Puy-en-Velay (et à Paris), nommé urbaniste de Brioude, 15 mai 1961, éch. 1/5000. (AC de Brioude. 1 W 2659)

Ce nouveau boulevard de contournement traçait un périmètre d'agglomération élargi, comprenant le lycée qui ne devait plus apparaître comme une limite urbaine mais comme le centre d'un nouveau quartier d'extension. Le plan d'urbanisme de L-C. Billet est daté du 15 mai 1961.

Pourtant le 6 décembre de la même année, le conseil municipal confie la gestion des voies de desserte pour le nouveau lycée aux Ponts et Chaussées. Et en 1963 il est décidé de construire l'actuelle avenue Paul-Chambriard qui, partant du boulevard de Champanne (ancien tour de ville), large de 25 mètres, avec terre-plein central, d'une longueur totale de 296 mètres et pentue à 8,5 % maximum, aboutirait directement sur le plateau³. L'avenue est réalisée, plantée, ce qui enrichit encore son aspect⁴.

Le quartier ne se développe pas pour autant dans l'immédiat. Sur le nouveau Plan d'urbanisme directeur de 1969, que l'on doit à l'architecte des Bâtiments civils et palais nationaux, Guy Nicot, le quartier apparaît encore très clairsemé. Le projet de rocade ouest de Billet y est repris, selon un tracé à peine différent.



Plan directeur d'urbanisme par Guy Nicot, 30 juin 1969 (AC Brioude. 1 W 2659)

En 1970, on déplore encore l'absence de réseau viaire structurant pour la zone ouest de la ville, néanmoins le quartier se remplit de maisons individuelles à partir de cette année-là, avec le lycée pour pivot.

Finalement, la route nationale 102, qui devait être dirigée sur la rocade ouest, est reconstruite à l'extrême est de la ville, entre 1995 et 1999.

1. AC Brioude. 1 W 1489. Mémoire, Paul Chambriard, maire, 15 février 1961.

2. AC de Brioude. 1 W 1489. Dossiers d'acquisition de terrains et d'expropriation. [1957]-[1966]. Mémoire, non daté. On peut en effet assimiler l'internat à un habitat.
3. AC Brioude. 1 W 31. Registre de délibérations du conseil municipal, 5 juillet 1967.
4. On peut supposer qu'un des éléments de ce revirement tenait dans le fait qu'un accès plus direct depuis la ville favorisait le déplacement des élèves, plus souvent à pied qu'en voiture.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Brioude. 1 W 1492. Lycée La Fayette. 1955-1974.**
AC Brioude. 1 W 1492. **Lycée La Fayette**, arrêté ministériel de **fusion des deux lycées** 1964, **convention de nationalisation** 1955-1973, **convention d'étatisation** du lycée 1974, plans. 1955-1974.
AC Brioude : 1 W 1492
- **AC Brioude. 1 W 1488. Lycée La Fayette. 1957-1960.**
AC Brioude. 1 W 1488. **Collège moderne de filles [lycée La Fayette]**. 1957-1960.
Notamment : extraits de registres des délibérations du conseil municipal, plans.
AC Brioude : 1 W 1488
- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. **Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans.** [1957]-[1966].
Notamment :
 - une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
 - une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
 - deux plans des installations électriques
 - un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycéeAC Brioude : 1 W 1489
- **AN Pierrefitte-sur-Seine. 19780522/128. Brioude, collège moderne et technique et classique mixte, 1960-1965.**
AN Pierrefitte-sur-Seine. 19780522/128. **Education nationale, DESUS (1956-1974), Brioude, lycée mixte (1960-1965).** Rapport de A-V. Blanc (5/7/1960), Note de la DESUS à l'attention du contrôleur financier (16/9/1961), construction de l'internat par G. Noël (22/4/1964), projet de cuisine par J-L. Douat (approuvé le 3/5/1965) ...
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19780522/128
- **AC Brioude. 1 W 31-32. RDCM. 1960-1973.**
AC Brioude. 1 W 31-32. **Registres de délibérations du conseil municipal.** 1960-1973.
Notamment :
 - au 6/12/1961 : le CM confie aux Ponts et Chaussées la gestion des voies de desserte pour le nouveau lycée,
 - au 5/7/1963 : construction de la rue du nouveau lycée qui aboutirait boulevard de Champanne (largeur : 25 m avec terre-plein central ; longueur totale du tracé = 296 m ; avec déclivité maximum de 8, 5%)
 - au 21/12/1973 : le PDU, approuvé le 24/6/1971, doit être remplacé par un POS au 1er/1/1975AC Brioude : 1 W 31-32
- **AC Brioude. 1 W 1490. Collège [lycée] La Fayette. Plans 2e tranche de l'externat. 1962-1965.**
AC Brioude. 1 W 1490. **Collège La Fayette. Plans 2e tranche de l'externat.** 1962-1965.

Notamment une série de plans de l'entreprise Ateliers de Brignoud, ou AWB, datant de 1962, 1963, 1965. Cf. panneaux extérieurs des salles de classes.

AC Brioude : 1 W 1490

- **AC Brioude. 1 W 1491. Lycée La Fayette. Aménagements sportifs, internats. Plans, 1966.**
AC Brioude. 1 W 1491. **Lycée La Fayette. Aménagements sportifs, internats. Plans, 1966.**
AC Brioude : 1 W 1491
- **AC Brioude. 1 W 2659. Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
Archives communales de Brioude. 1 W 2659. **Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
AC Brioude : 1 W 2659
- **AC Brioude. 1 W 1493. Lycée La Fayette. 1973-1978.**
AC Brioude. 1 W 1493. **Lycée La Fayette : aménagement d'une centre de documentation et son agrandissement (1978).** Plans, devis descriptif des travaux. Plans du local poubelles. 1973-1978.
Non consulté.
AC Brioude : 1 W 1493
- **AC Brioude. 1 W 1494. Lycée La Fayette. 1975-1980.**
AC Brioude. 1 W 1493. **Lycée La Fayette : construction d'un atelier pédagogique. Plans, notice technique, planning ... 1973-1978.**
Non consulté.
AC Brioude : 1 W 1494
- **AC Brioude. 1 W 1495. Lycée La Fayette. 1982-1983.**
AC Brioude. 1 W 1495. **Lycée La Fayette : remplacement de canalisation d'eau. 1982-1983.**
Non consulté.
AC Brioude : 1 W 1495
- **AC Brioude. 1 W 1496. Lycée La Fayette. 1983.**
AC Brioude. 1 W 1496. **Lycée La Fayette : mise en conformité électrique.1983.**
Non consulté.
AC Brioude : 1 W 1496
- **AC Brioude. 1 W 1497. Lycée La Fayette. 1983-1984.**
AC Brioude. 1 W 1497. **Lycée La Fayette : réfection de la toiture. 1983-1984.**
Non consulté.
AC Brioude : 1 W 1497
- **AD Haute-Loire : 511 W 90. Brioude. Lycée La Fayette. Décoration 1% artistique, 1968-1971.**
AD Haute-Loire : 511 W 90. **Ministère de l'éducation nationale. Brioude. "Collèges de garçons et de jeunes filles".** Décoration 1%. 1968-1971.
-notamment : plan d'ensemble du rez-de-chaussée. Réutilisation du plan daté du 3 mai 1963, signé par Georges Noël et Jean-Louis Douat, pour indiquer l'emplacement des panneaux de céramique commandés au titre du 1% artistique, dit "1 pour 100. Décoration", mai 1968.
AD Haute-Loire : 511 W 90
- **Diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, par André David, avec la collaboration de Claire Bailly, décembre 2017.**
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes/UDAP de la Haute-Loire. **Diagnostic architectural, patrimonial et environnemental,** par André David et Claire Bailly, décembre 2017.
Diagnostic établi dans le cadre de l'obtention du label Site patrimonial remarquable / Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

P. 37 : reproduction d'une carte postale avec vue aérienne du lycée La Fayette, non datée précisément, mais une première ligne de pavillons à l'ouest du lycée, déjà présente sur une vue aérienne de la DDE datée de 1974, y est visible.

p. 37

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Bibliographie

- **Noël, Georges G. [fils]. Georges Noël [père]. [1971].**

Centre de documentation du service régional de l'Inventaire général. **Georges Noël. Par Georges G. Noël**, Paris/Chiasso (Suisse) : éd. SCORE S.A., s.d. [Plaquette de présentation des travaux de l'agence ; 300 exemplaires édités "peu après le décès [du] père, survenu en 1970"].

Envoi du fils, Georges Gilbert Noël, au service, le 4 octobre 2007.

a) 1941 à 1967 : oeuvres de G. Noël

b) 1967 à 1970 : oeuvres de G. Noël en collaboration avec son fils

c) 1970 à 1972 : oeuvres de G. G. Noël

d) additif dactylographié pour 1973

En matière de lycées, G. Noël-père (Georges Marie), auteur de :

Lycée Blaise-Pascal, à Clermont-Ferrand (1953-1959).

Collège moderne technique de jeunes filles, devenu lycée Simone-Weil, au Puy-en-Velay (1961-1963).

Lycée de Montferrand, dit lycée Ambroise-Brugière, à Clermont-Ferrand (1961-1964).

Lycée municipal féminin et lycée classique mixte, dit lycée La Fayette, à Brioude (1965-1967).

G. Noël-fils (Georges Gilbert), co-auteur de :

CES Sidoine-Apollinaire, devenu lycée Sidoine-Apollinaire (avec le CET), à Clermont-Ferrand (1967-1971).

Architectes associés : Lanquette et Espinasse.

non paginé ; une page de deux clichés (une vue d'avion et une vue rapprochée sur la cantine, les cuisines et le bâtiment des logements de fonction) et une vue de l'intérieur d'un des gymnases parmi les pages publicitaires Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : ARC. 544

Périodiques

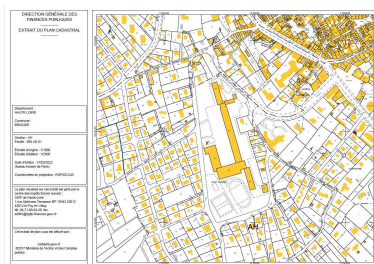
- **Almanach de Brioude, 1993.**

CHANY, René. "L'enseignement public à Brioude, au XIXe siècle", dans **L'Almanach de Brioude**, 1993, p. 203-242.

p. 203-242.

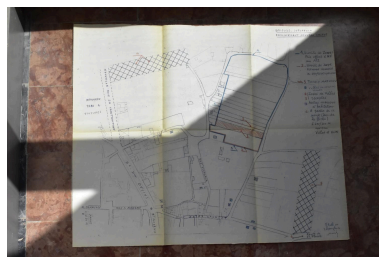
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : sans

Illustrations

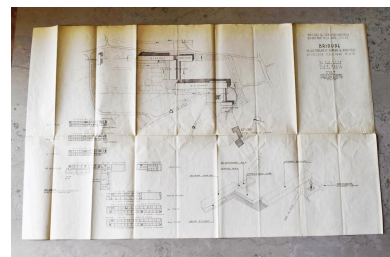


Extrait du plan cadastral en ligne à la date du 31 mars 2022.

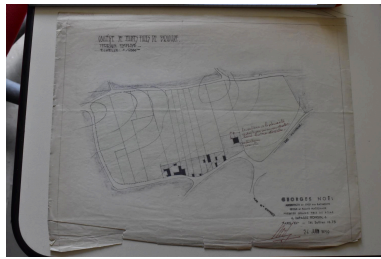
Dess. Service du cadastre
IVR84_20224300070NUDA



Plan de situation, emplacement nouveau collège (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300078NUCA



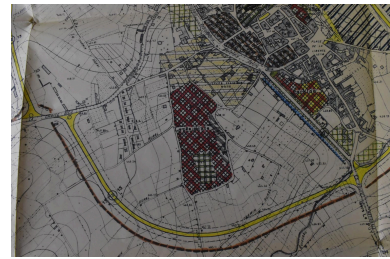
Plan masse, esquisse sur terrain proposé, par Georges Noël, 15 novembre 1957 (AC Brioude. 1 W 1488)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël
IVR84_20224300077NUCA



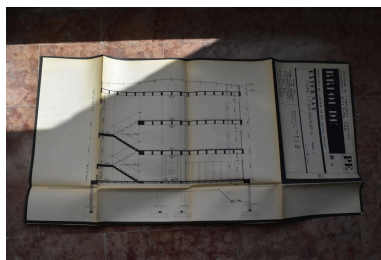
Plan du terrain employé par Georges Noël, 24 juin 1959 (AC Brioude. 1 W 1488)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël
IVR84_20224300076NUCA



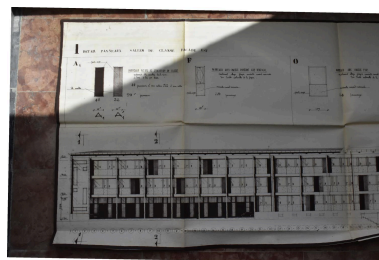
Plan d'urbanisme par Louis-Claude Billet, architecte DPLG, domicilié au Puy-en-Velay (et à Paris), nommé urbaniste de Brioude, 15 mai 1961, éch. 1/5000. (AC de Brioude. 1 W 2659)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Louis-Claude Billet
IVR84_20224300071NUCA



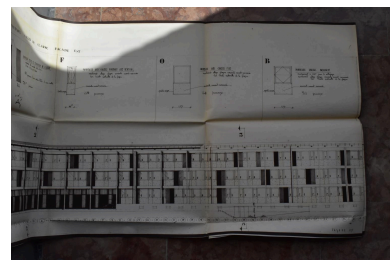
Détail du Plan d'urbanisme, par L.-C. Billet, 15 mai 1961. (AC Brioude. 1 W 2659)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Louis-Claude Billet
IVR84_20224300072NUCA



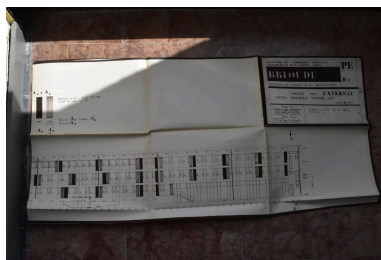
Coupe sur l'escalier nord du bâtiment d'externat, par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962, modifié le 10 mai 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300082NUCA



Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie gauche du plan.] Par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300083NUCA



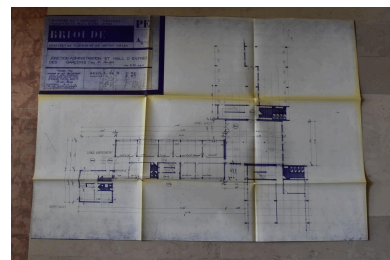
Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie centrale du plan.] Par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300084NUCA



Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie droite du plan.] Par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300085NUCA



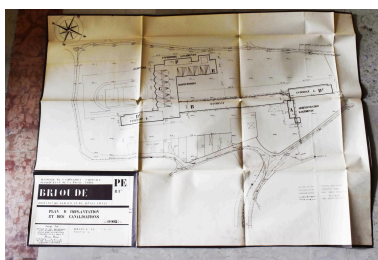
Externat. Détail façade ouest. Trame 1 à 33, par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962, modifié le 10 mai 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300086NUCA



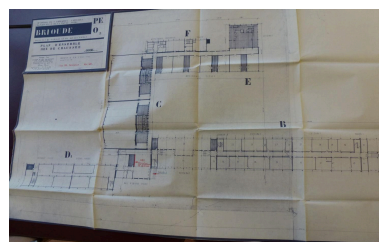
Plan de la jonction entre administration et hall d'entrée des garçons, par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962, modifié en septembre 1963, approuvé en 1966. (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël, Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300079NUCA



Élévation de détail des portes d'entrée des garçons et de l'administration, par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962, approuvé en 1966 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël,
Phot. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300080NUCA



Plan d'implantation et des canalisations, par G. Noël et J-L. Douat, 17 avril 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël,
Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300081NUCA



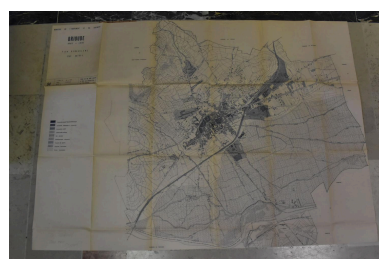
Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Réutilisation d'un plan daté du 3 mai 1963, par Georges Noël et Jean-Louis Douat (AD Haute-Loire. 511 W 90)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël,
Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300064NUCA



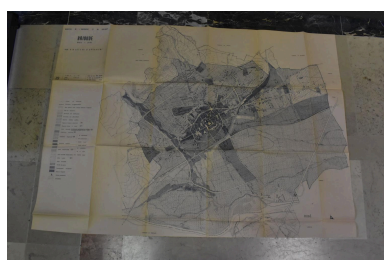
Plan du "Nouveau détail de l'entrée", par Georges Noël et Jean-Louis Douat, 10 juillet 1964. Avec un "arbre existant" et un "nouvel alignement", ce dernier probablement dû à la construction de la nouvelle avenue, à la place de l'ancienne petite rue du Saint-Esprit. (AC Brioude. 1 W 1492)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Georges Marie Noël,
Autr. Jean-Louis Douat
IVR84_20224300075NUCA



Plan des aménagements sportifs et cours, février 1966 (AC Brioude. 1 W 1491)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300087NUCA



Plan d'urbanisme, par Guy Nicot, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, état au 30 juin 1969 (AC Brioude. 1 W 2659)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Guy Nicot
IVR84_20224300074NUCA



Plan directeur d'urbanisme par Guy Nicot, 30 juin 1969 (AC Brioude. 1 W 2659)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Guy Nicot
IVR84_20224300073NUCA



Venant du centre-ville, depuis l'avenue Paul-Chambriard, le lycée s'affiche avec une œuvre du 1% artistique à l'arrière du mur de clôture
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300059NUCA



Vue de l'entrée principale du lycée depuis le carrefour situé en haut de l'avenue Paul-Chambriard.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300024NUC4A



Oeuvre du 1% artistique, profitant à l'espace public, à l'entrée du lycée
Phot. Michel Pérès
IVR84_20254300180NUCA



Le lycée, au second plan, derrière des maisons individuelles alignées sur la rue Marie-et-Pierre-Curie et antérieures à la construction du lycée
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300062NUCA



Depuis la rue Marie-et-Pierre-Curie, vue sur les gymnases et le bâtiment des logements de fonction. Clôture minimale
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300060NUCA



Extrémité nord du bâtiment principal (bâtiment B) ; la cage d'ascenseur en saillie de la façade est un ajout ; à droite, travée d'escalier avec son jeu de baies d'éclairement.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300003NUC4A



À gauche en entrant dans l'enceinte du lycée, stèle récemment élevée, destinée à recevoir les plaques commémoratives disposées à l'origine dans le hall dit "des garçons", actuellement salle polyvalente
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300067NUCA



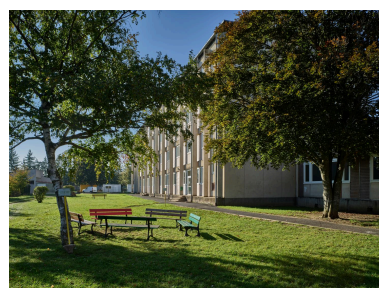
Bâtiment B : façade est vue depuis le sud, en 2021
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300007NUC4A



Bâtiment B et cour avec bancs. Système de cour anglaise pour accéder au sous-sol, en 2021
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300051NUCA



Bâtiment B : détail du préau traversant, en 2021



Bâtiment D1 (internat des filles à l'origine), abritant le GRETA au rez-de-chaussée, en 2021.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300006NUC4A

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300004NUC4A



Détail du traitement de la surface
du pignon nord du bâtiment D1 :
béton strié en plinthe et effet
de faux-joints en partie haute
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300069NUCA



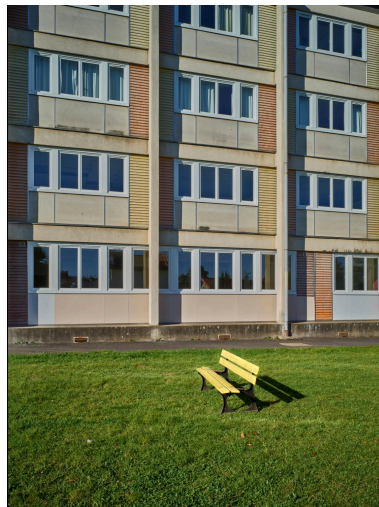
Jonction du bâtiment B, au nord,
et du bâtiment D1, au sud. A
l'origine, "hall d'entrée des filles",
actuellement foyer des lycéens
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300008NUC4A



Au centre, travée de l'escalier A avec
son jeu de baies d'éclairément (sud
du bâtiment B). Les "mains courantes
tubulaires" des deux degrés ont été
dessinées par les architectes en 1962.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300009NUC4A



Bâtiment D1, façade est. Au
premier plan, travée d'un escalier,
puis poteaux en béton en avant
de la façade, auxquels sont
suspendus les murs-rideaux.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300012NUC4A



Bâtiment D1 : façade
est, détail, en 2021
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300010NUC4A



Bâtiment D1, extrémité sud : travée
de la cage d'escalier (jeu de baies
étroites de formats différents), travée
des sanitaires (baies oblongues) et
loggias en avancée sur le pignon
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300053NUCA



Pignon carré, à l'extrémité sud du bâtiment D1, avec loggias en avancée (correspondant aux chambres des surveillantes ?)

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300013NUC4A



Élévation sud des deux gymnases, présentant un béton désactivé, en partie basse. À l'arrière-plan, bâtiment F des logements de fonction, en 2021

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300014NUC4A



Angle nord-ouest du bâtiment des cuisines, en 2021. Effet de béton lavé, ou désactivé
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300055NUCA



Cantine des élèves : façade est. À l'arrière-plan : bâtiment des logements de fonction avec effet d'ombres portées des poteaux auxquels est suspendu le mur-rideau.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300015NUC4A



Les deux gymnases depuis le nord. Un couloir ouvert relie, le long des gymnases, la cantine (bâtiment E) aux gymnases et aux bâtiments D1 et B

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300056NUCA



Partie basse de l'élévation du gymnase donnant sur la grande cour : couloir ouvert abritant les casiers des élèves.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300018NUC4A



Bâtiment B, façade ouest. À l'arrière-plan, le bâtiment D2 (internat des garçons sur les plans d'origine), pour lequel les travaux d'isolation de la façade par l'extérieur ont commencé.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300017NUC4A



Degré d'accès aux sanitaires depuis la cour ouest du lycée : le béton armé des marches, endommagé, laisse apparaître l'armature métallique. Les rampes d'appui en tubes métalliques sont d'origine.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300016NUC4A



Façade est du bâtiment D2 : les travaux de reconstruction ont commencé. La cage d'ascenseur, en saillie, est un ajout au projet de G. Noël, de même que la salle en rez-de-chaussée et l'auvent.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300001NUC4A



Façade nord du bâtiment A (de l'administration), et bloc cubique du logement du gardien, au premier plan
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300002NUC4A



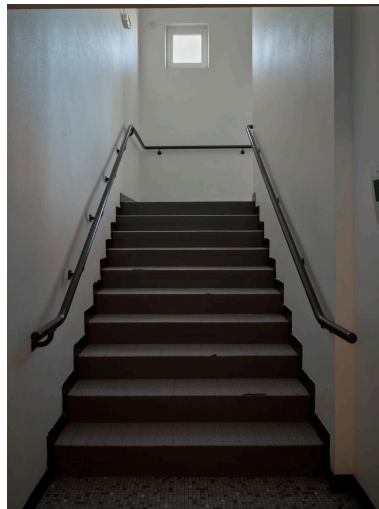
Ancien hall d'entrée des garçons. Salle hypostyle devenue salle polyvalente avec œuvre du 1% artistique
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300023NUC4A



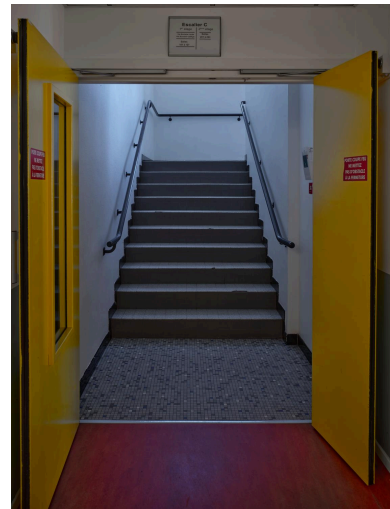
Ancien hall d'entrée des filles, actuellement foyer des lycéens, avec œuvre du 1% artistique, en 2021. Ici, contrairement au hall d'entrée des garçons, le sol recouvert de carreaux en grès cérame est conservé. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300052NUCA



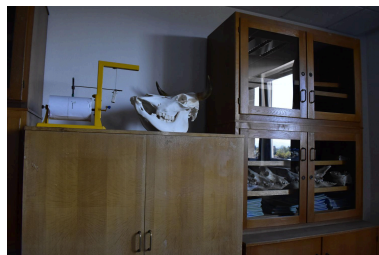
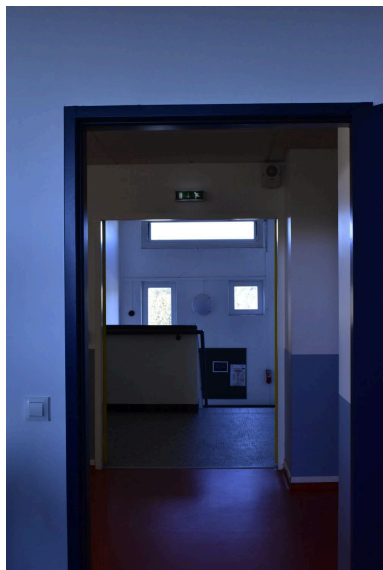
Couloir central du bâtiment principal B.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300019NUC4A



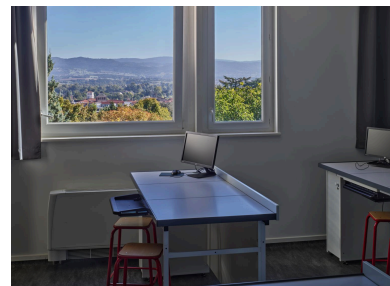
Bâtiment B. Volée de l'escalier central rampe-sur-rampe, menant du premier étage au second. Au sol, carreaux de grès cérame d'origine.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300020NUC4A



Bâtiment B. Escalier rampe-sur-rampe, actuellement isolé du couloir par une porte coupe-feu.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300021NUC4A



Bâtiment B, second étage, salle de sciences de la vie et de la terre
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300057NUCA



Vue sur le centre de Brioude (clocher de l'abbatiale Saint-Julien), sur la plaine de l'Allier et sur les monts du Livradois, depuis une salle de sciences de la nature et de la terre (A 211).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20214300022NUC4A

Bâtiment B, jeu des baies
d'éclairement d'un des escaliers
depuis l'intérieur d'une salle de classe
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20224300058NUCA

Vue de l'entrée du lycée depuis
l'intérieur de l'enceinte, en 2025
Phot. Michel Pérès
IVR84_20254300177NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

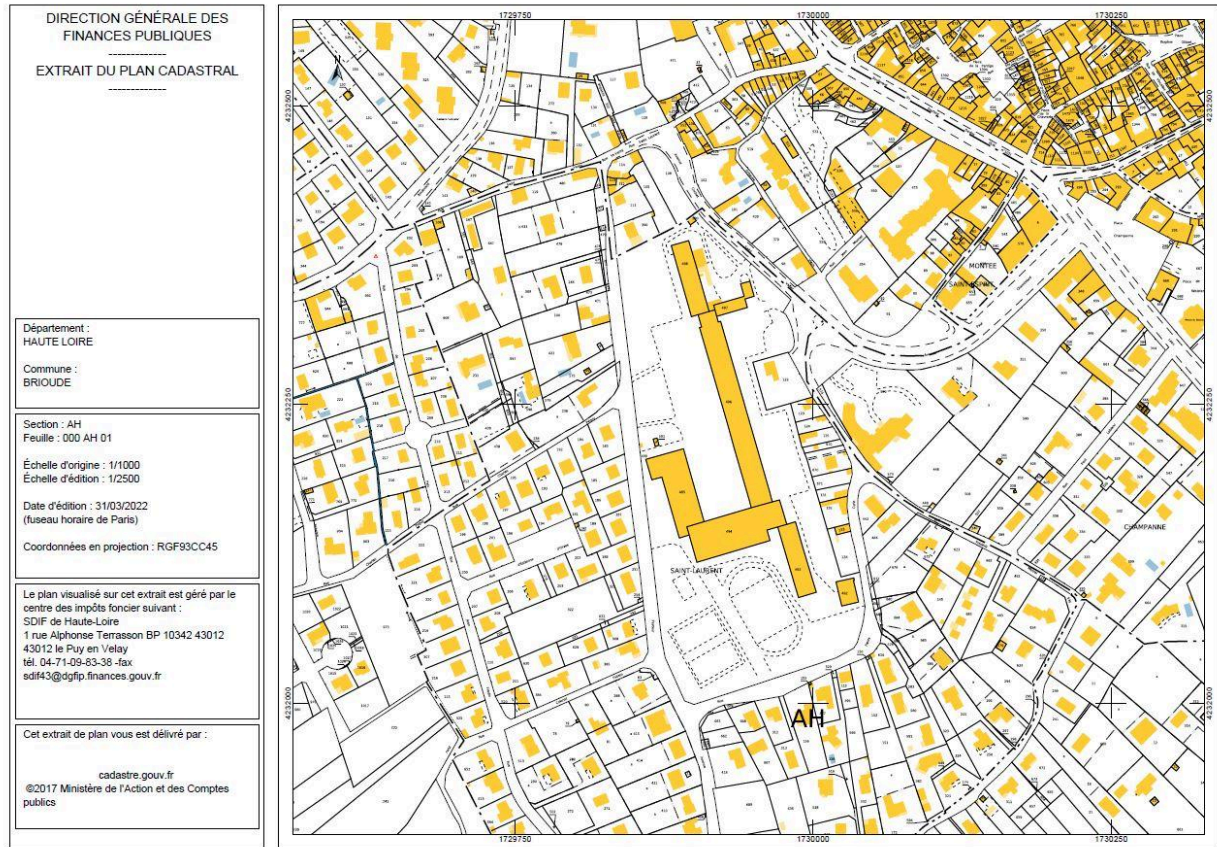
Les 1% artistiques du lycée Lafayette de Brioude : une sculpture et deux panneaux muraux (IM43000717) Auvergne, Haute-Loire, Brioude, Plateau Saint-Laurent

Ensemble de deux revêtements intérieurs (demi-reliefs) (IM43000718) Auvergne, Haute-Loire, Brioude, , Plateau Saint-Laurent

Sculpture Kaepelin (IM43001108) Auvergne, Haute-Loire, Brioude, , Plateau Saint-Laurent

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand, Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait du plan cadastral en ligne à la date du 31 mars 2022.

IVR84_20224300070NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service du cadastre

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation, emplacement nouveau collège (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

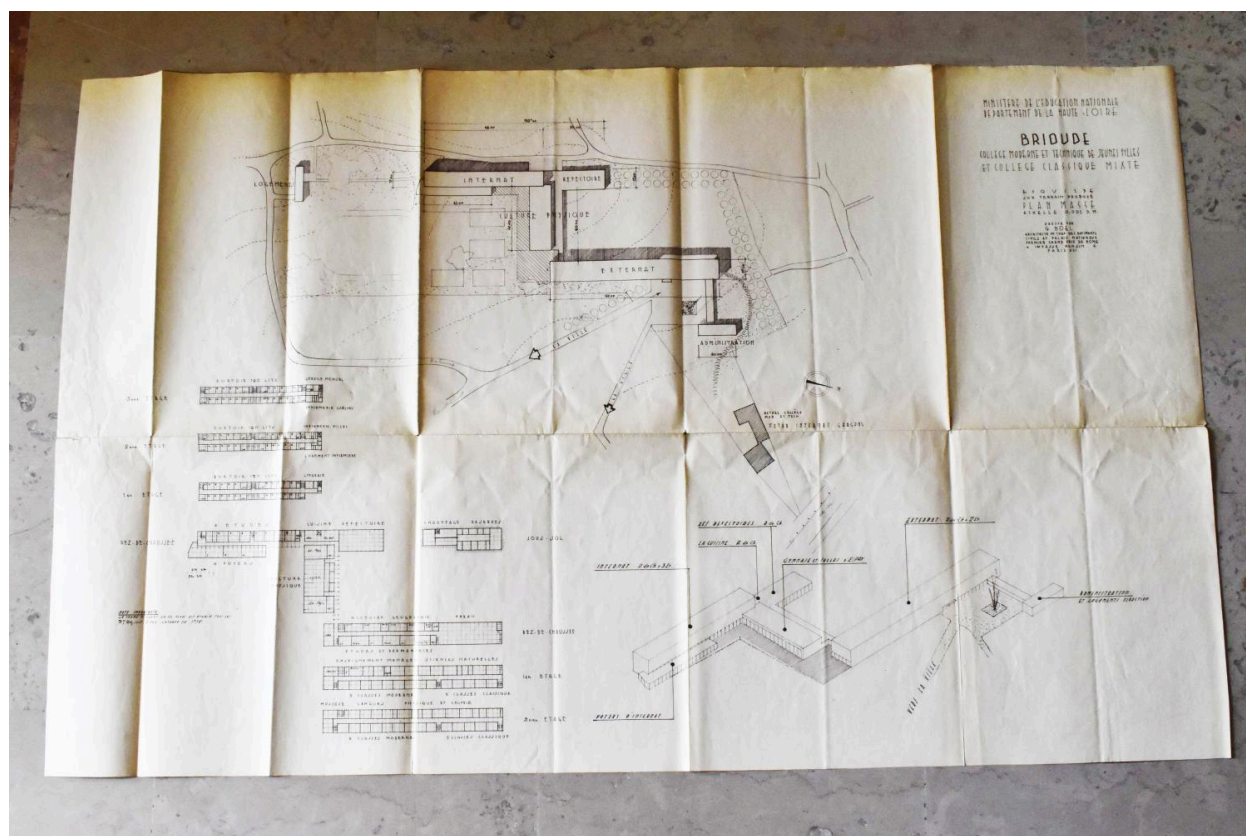
- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

IVR84_20224300078NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan masse, esquisse sur terrain proposé, par Georges Noël, 15 novembre 1957 (AC Brioude. 1 W 1488)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1488. Lycée La Fayette. 1957-1960.**
AC Brioude. 1 W 1488. **Collège moderne de filles [lycée La Fayette]. 1957-1960.**
Notamment : extraits de registres des délibérations du conseil municipal, plans.
AC Brioude : 1 W 1488

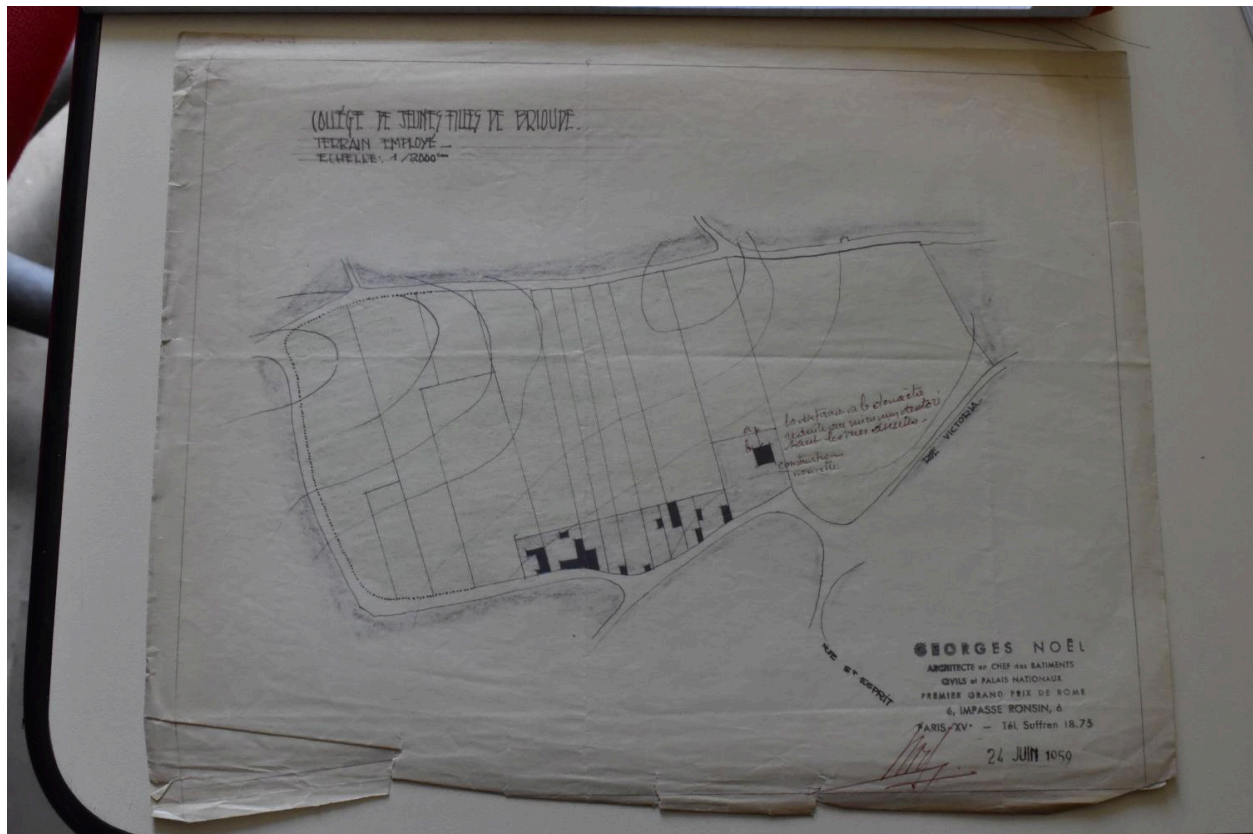
IVR84_20224300077NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du terrain employé par Georges Noël, 24 juin 1959 (AC Brioude. 1 W 1488)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1488. Lycée La Fayette. 1957-1960.**
AC Brioude. 1 W 1488. **Collège moderne de filles [lycée La Fayette]. 1957-1960.**
Notamment : extraits de registres des délibérations du conseil municipal, plans.
AC Brioude : 1 W 1488

IVR84_20224300076NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'urbanisme par Louis-Claude Billet, architecte DPLG, domicilié au Puy-en-Velay (et à Paris), nommé urbaniste de Brioude, 15 mai 1961, éch. 1/5000. (AC de Brioude. 1 W 2659)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 2659. Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
Archives communales de Brioude. 1 W 2659. **Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
AC Brioude : 1 W 2659

IVR84_20224300071NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Louis-Claude Billet

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du Plan d'urbanisme, par L-C. Billet, 15 mai 1961. (AC Brioude. 1 W 2659)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 2659. Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
Archives communales de Brioude. 1 W 2659. **Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
AC Brioude : 1 W 2659

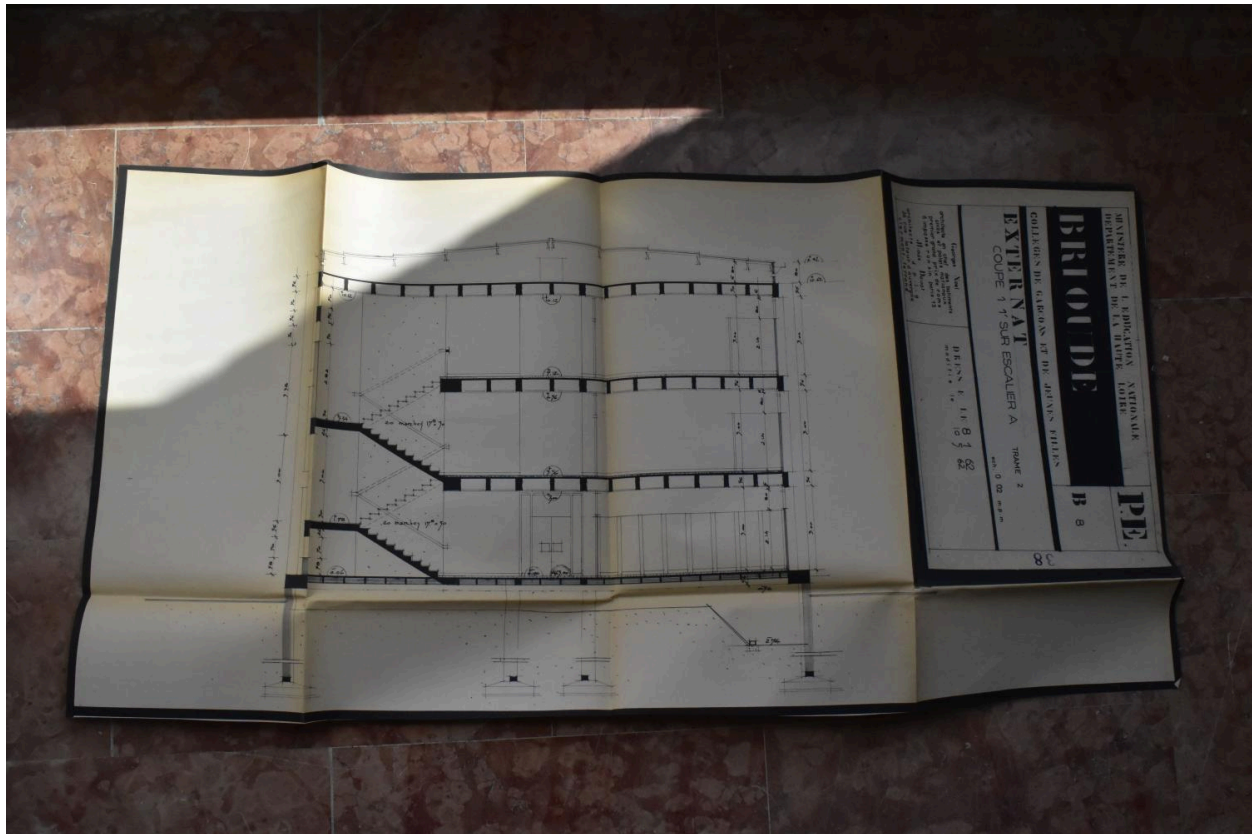
IVR84_20224300072NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Louis-Claude Billet

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe sur l'escalier nord du bâtiment d'externat, par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962, modifié le 10 mai 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. **Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans.** [1957]-[1966].
Notamment :
 - une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
 - une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
 - deux plans des installations électriques
 - un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycéeAC Brioude : 1 W 1489

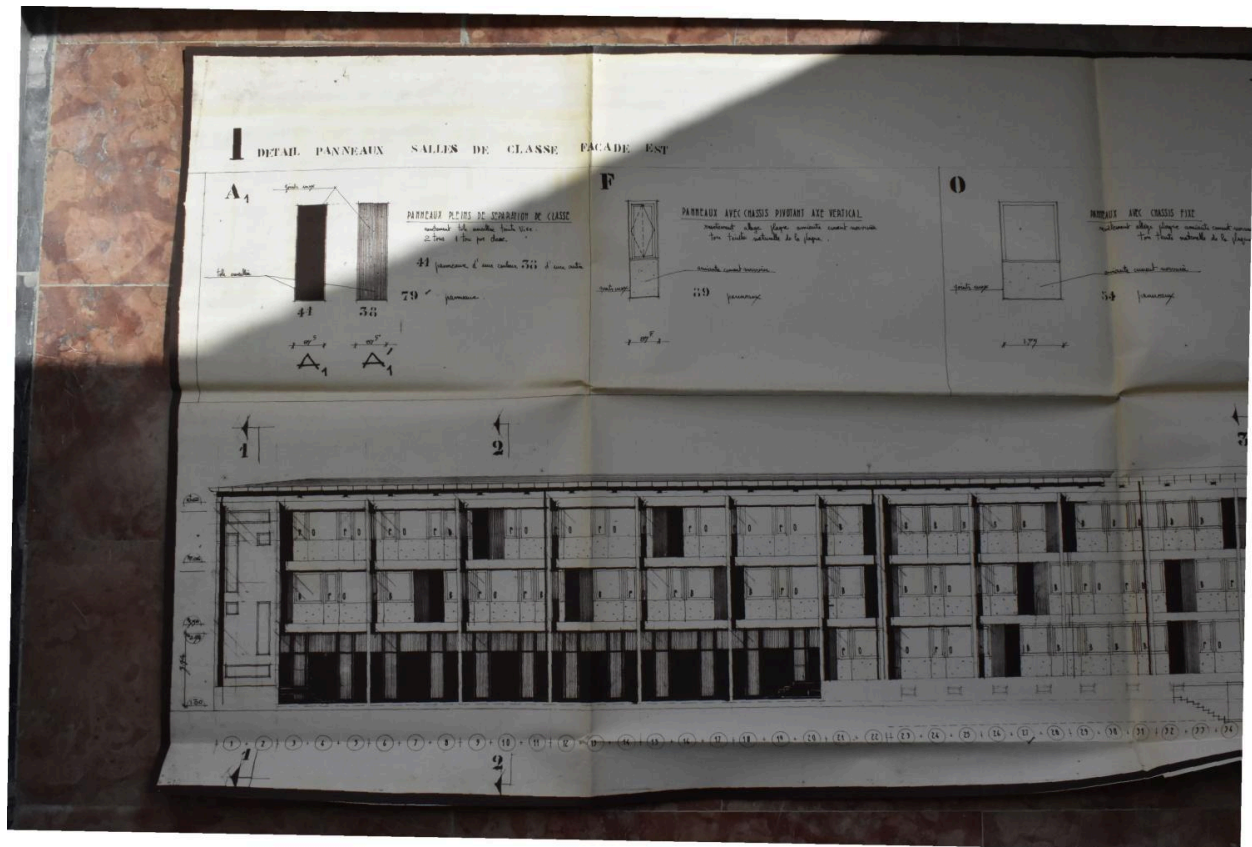
IVR84_20224300082NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie gauche du plan.] Par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. **Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans.** [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

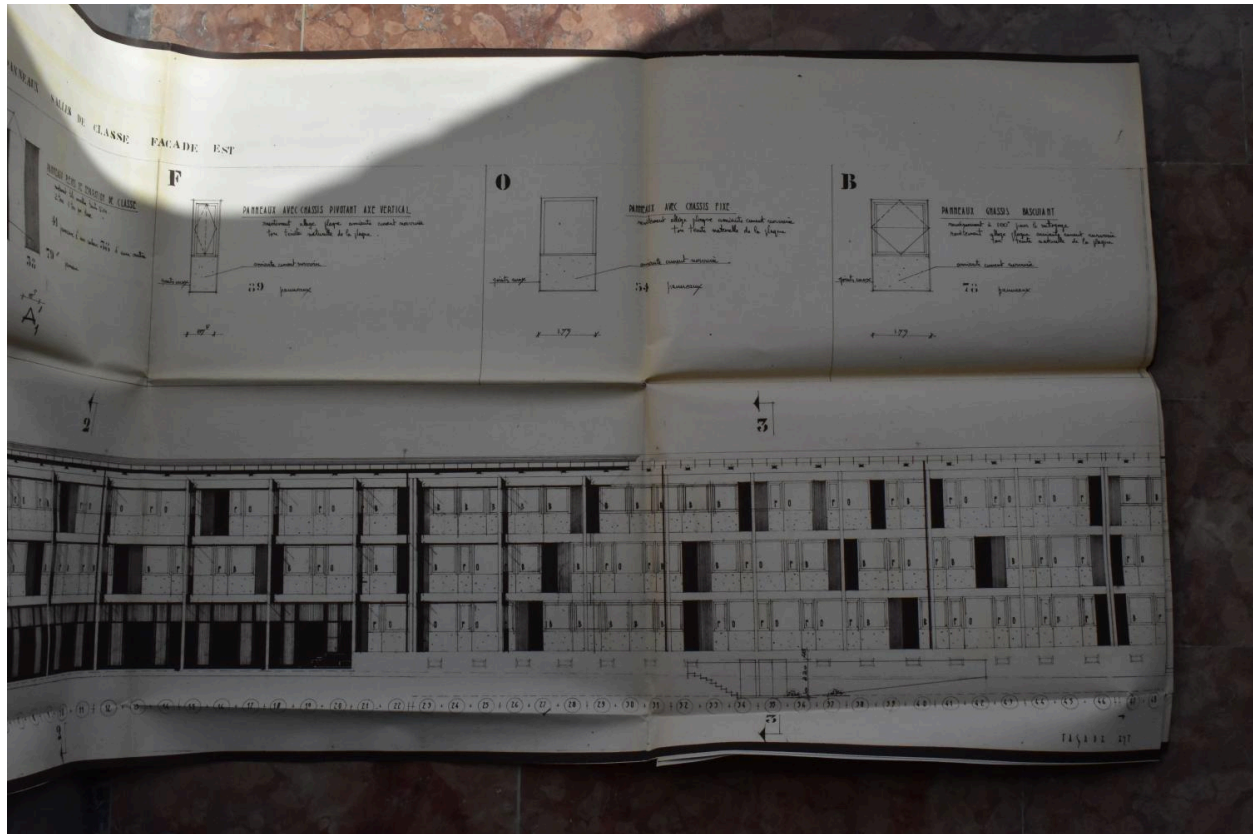
IVR84_20224300083NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie centrale du plan.] Par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

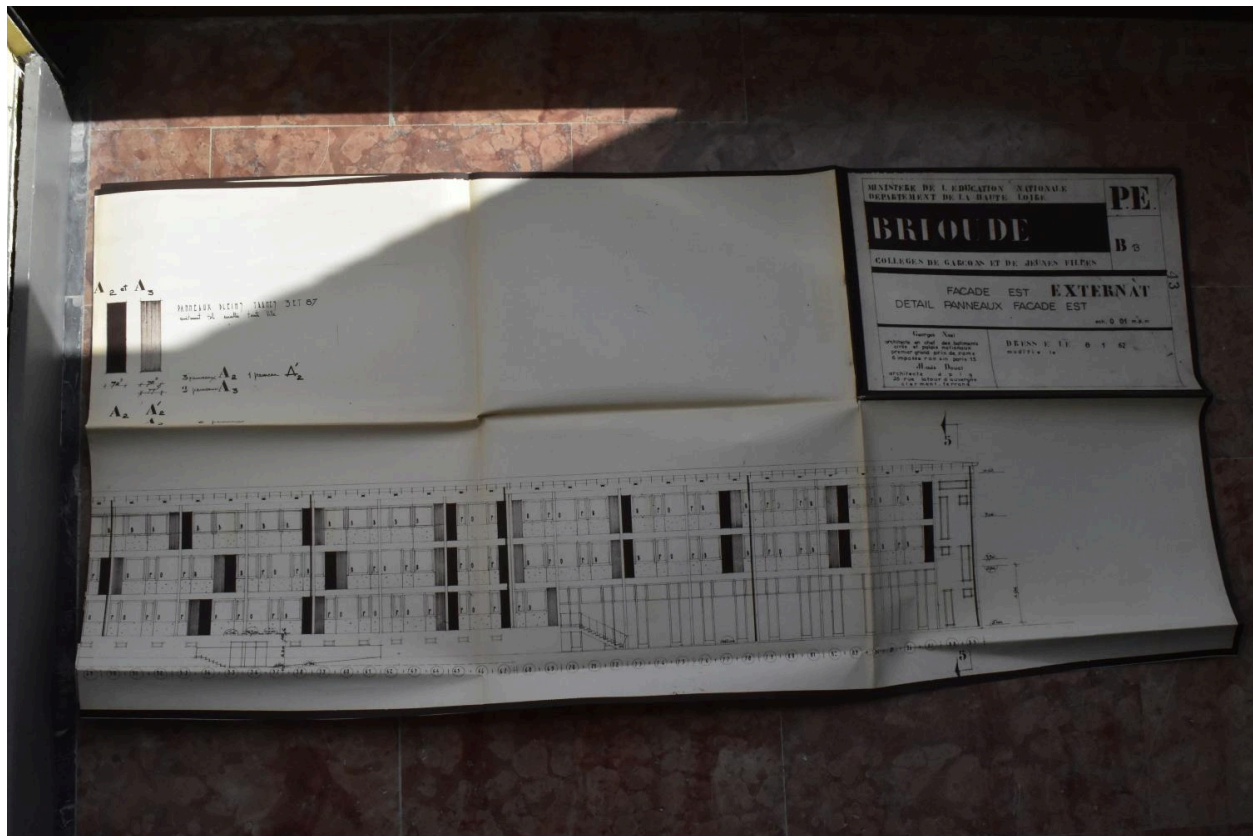
IVR84_20224300084NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est. Externat. Détail des panneaux. [Partie droite du plan.] Par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. **Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans.** [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

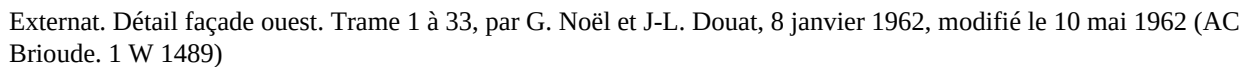
IVR84_20224300085NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

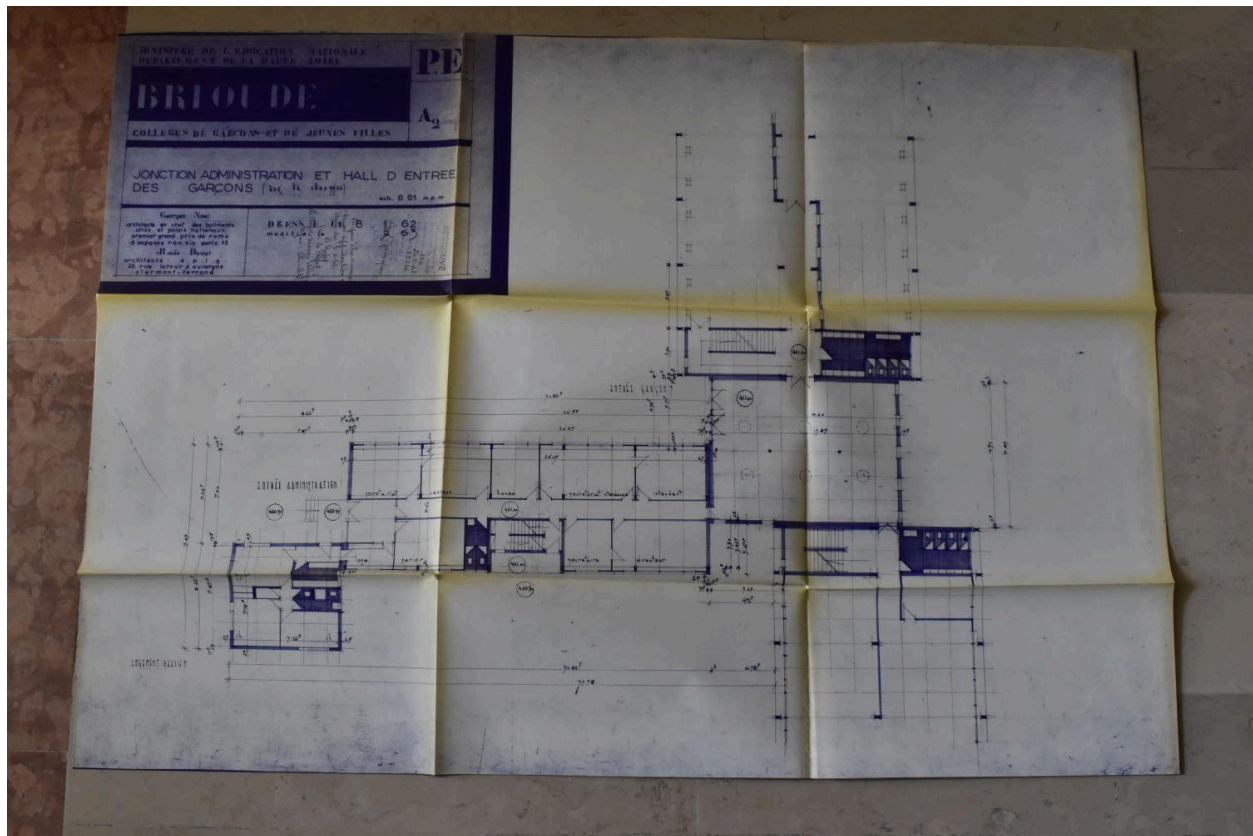
© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette).** [1957]-[1966].
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
 Notamment :
 - une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
 - une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
 - deux plans des installations électriques
 - un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
 AC Brioude : 1 W 1489

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat
© Ville de Brioude
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan de la jonction entre administration et hall d'entrée des garçons, par G. Noël et J-L. Douat, 8 janvier 1962, modifié en septembre 1963, approuvé en 1966. (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
Notamment :
 - une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
 - une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
 - deux plans des installations électriques
 - un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
- AC Brioude : 1 W 1489

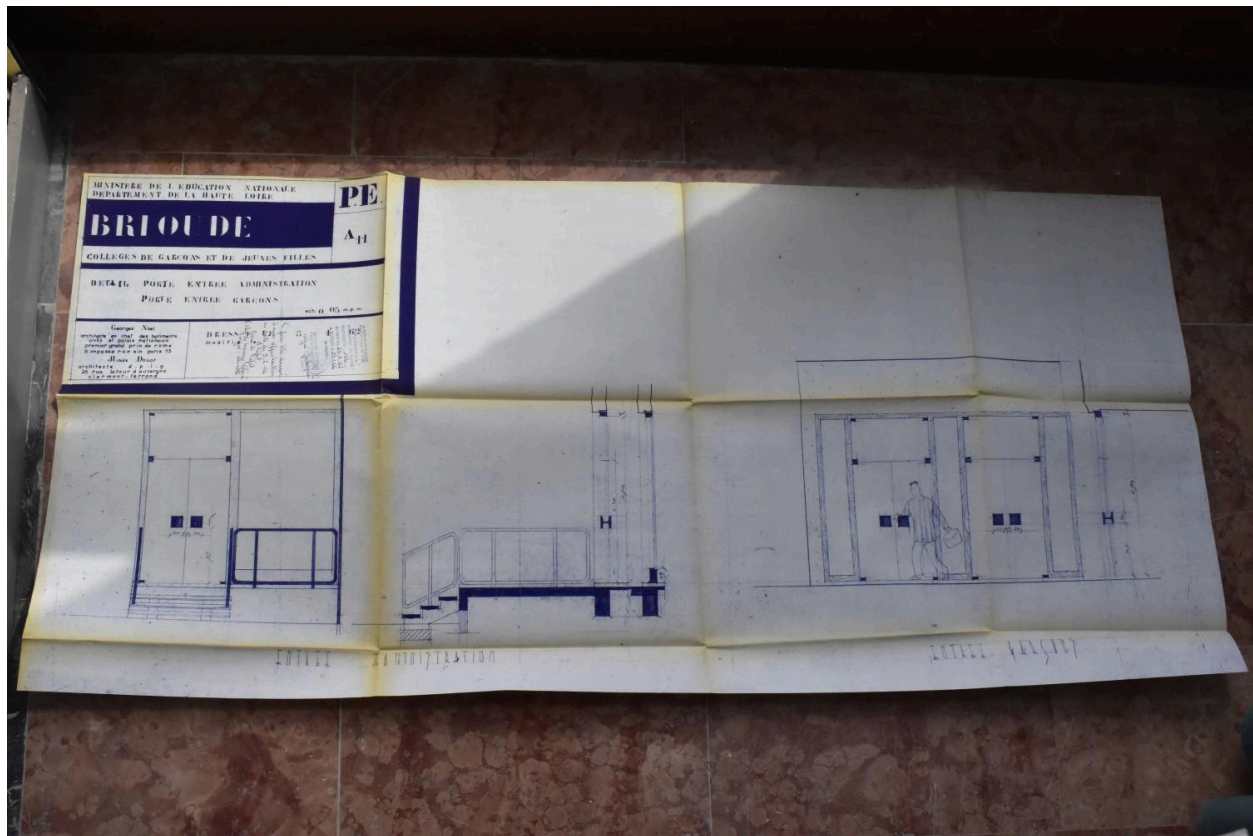
IVR84_20224300079NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation de détail des portes d'entrée des garçons et de l'administration, par G. Noël et J.-L. Douat, 8 janvier 1962, approuvé en 1966 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

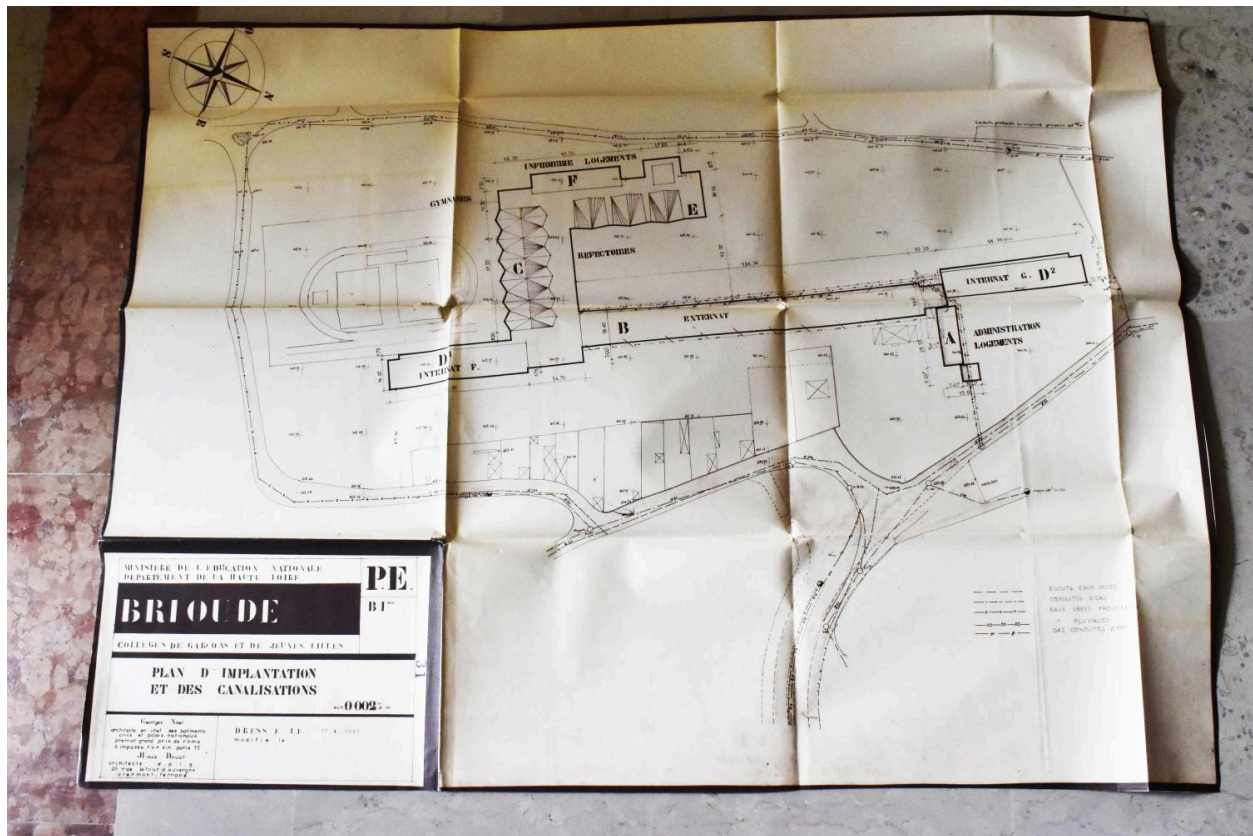
IVR84_20224300080NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand, Auteur de l'illustration : Jean-Louis Douat

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'implantation et des canalisations, par G. Noël et J-L. Douat, 17 avril 1962 (AC Brioude. 1 W 1489)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée Lafayette). [1957]-[1966].**
AC Brioude. 1 W 1489. Collège de garçons et de jeunes filles (lycée La Fayette) : acquisition de terrains, expropriation, mémoire, jugement, arrêté préfectoral, plans. [1957]-[1966].
Notamment :
-une série de 12 plans datés du 8.1.1962, certains modifiés la même année (approuvés en 1966),
-une série de 24 plans de 1962 (17 avril etc), dont plan d'étage avec "cloisons de doublage préfabriquée" et "cloison démontable préfabriquée avec élément démontable", coupe sur hall d'entrée avec système d'éclairage des lanternons, façades avec détail des panneaux à revêtement de "tôle émaillée de teinte vive", de deux couleurs différentes (non réalisés) et panneaux avec "revêtement de plaque amiante ciment nervurée", "ton teinte naturelle de la plaque" (celles-ci semblent avoir été réalisées à la place des premières), plans de détail des ateliers bois et fer, plan de détail des salles de sciences naturelles du 2e étage.
-deux plans des installations électriques
-un mémoire signé du maire Paul Chambriard datant du 15 février 1961, au sujet du choix du terrain d'implantation du lycée
AC Brioude : 1 W 1489

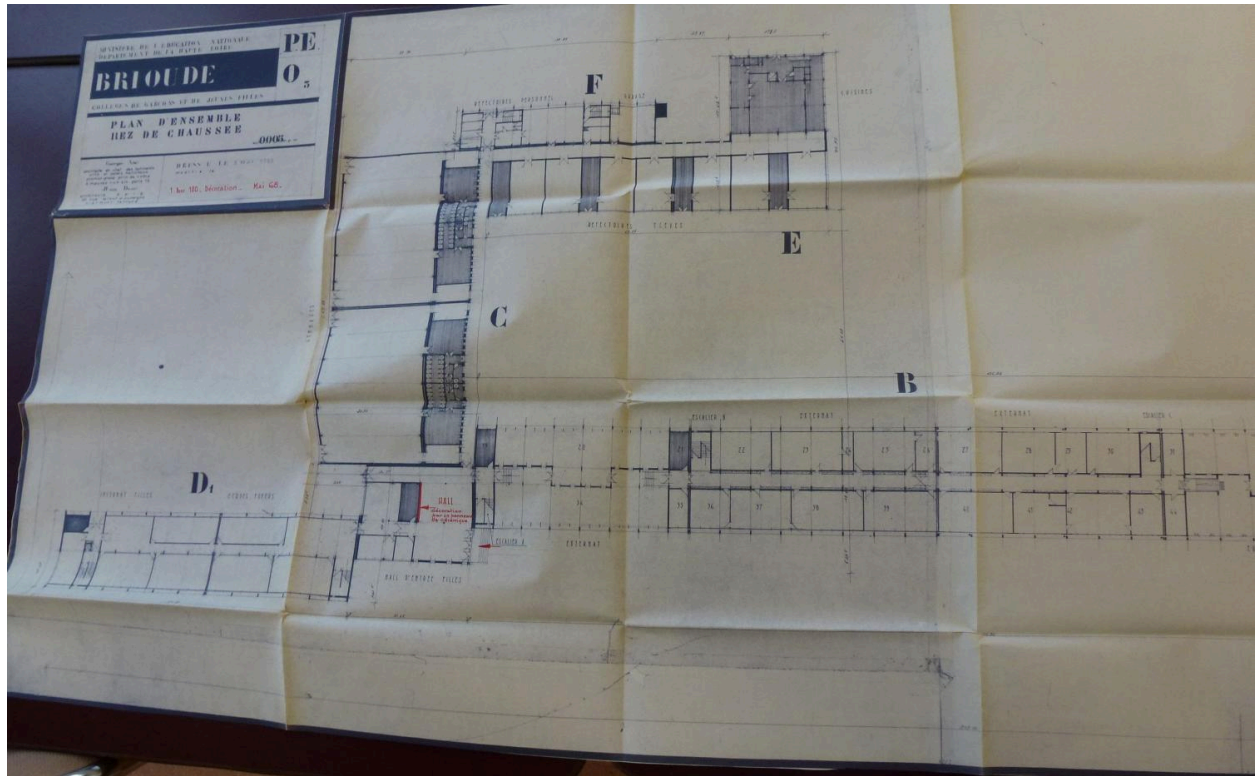
IVR84_20224300081NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Réutilisation d'un plan daté du 3 mai 1963, par Georges Noël et Jean-Louis Douat (AD Haute-Loire. 511 W 90)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. 1 pour 100 Décoration. Mai 68 / Noël Georges (architecte), Douat Jean-Louis (architecte), mai 1968 (AD Haute-Loire, 511 W 90)**
Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. 1 pour 100 Décoration. Mai 68 / Noël Georges (architecte), Douat Jean-Louis (architecte), mai 1968. 1 plan ; papier, impr., coul. Ech. 1:100 (AD Haute-Loire, 511 W 90)
Réutilisation du plan daté du 3 mai 1963, signé par Georges Noël et Jean-Louis Douat, pour indiquer l'emplacement des panneaux de céramique commandés au titre du 1% artistique
AD Haute-Loire : 511 W 90

IVR84_20224300064NUCA

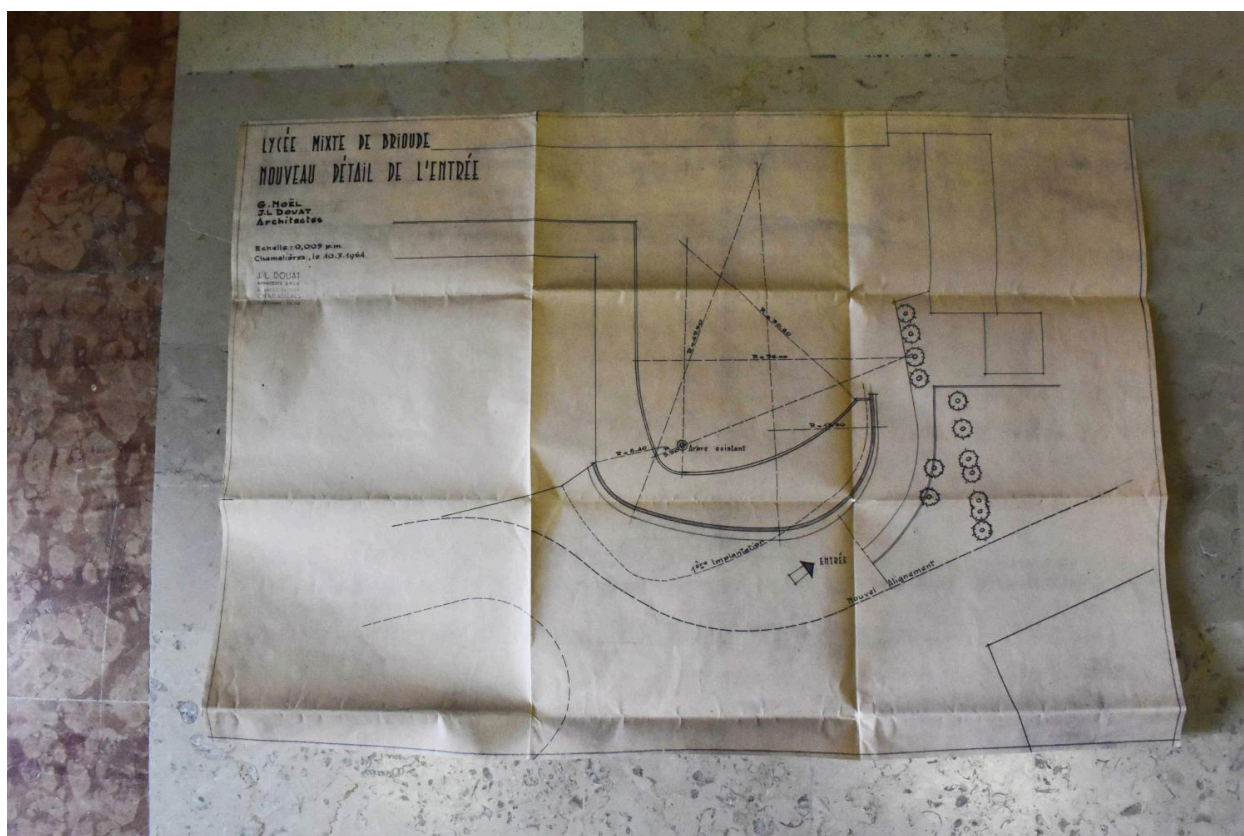
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

Date de prise de vue : 2019

© Archives départementales de la Haute-Loire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du "Nouveau détail de l'entrée", par Georges Noël et Jean-Louis Douat, 10 juillet 1964. Avec un "arbre existant" et un "nouvel alignement", ce dernier probablement dû à la construction de la nouvelle avenue, à la place de l'ancienne petite rue du Saint-Esprit. (AC Brioude. 1 W 1492)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 1492. Lycée La Fayette. 1955-1974.**
AC Brioude. 1 W 1492. **Lycée La Fayette**, arrêté ministériel de **fusion des deux lycées** 1964, **convention de nationalisation** 1955-1973, **convention d'étatisation** du lycée 1974, plans. 1955-1974.
AC Brioude : 1 W 1492

IVR84_20224300075NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Georges Marie Noël, Jean-Louis Douat

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan des aménagements sportifs et cours, février 1966 (AC Brioude. 1 W 1491)

Référence du document reproduit :

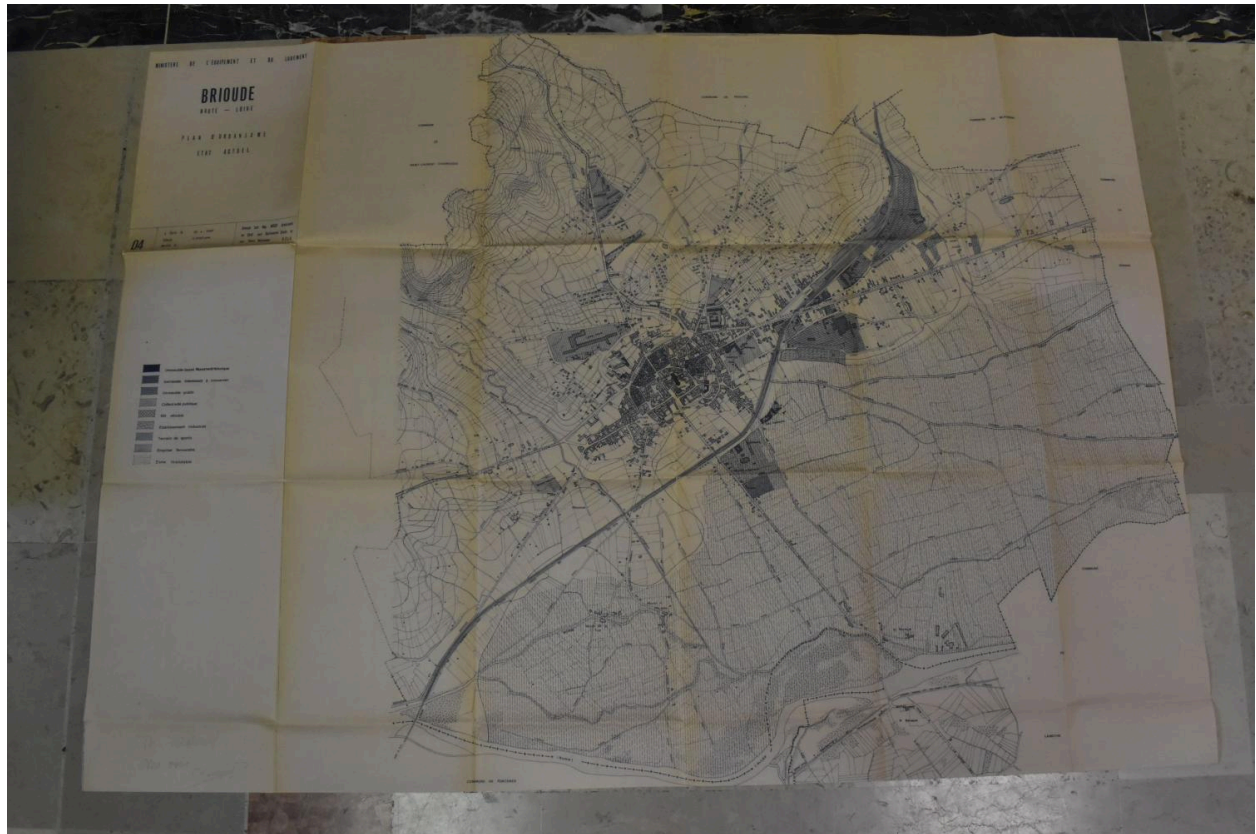
- **AC Brioude. 1 W 1491. Lycée La Fayette. Aménagements sportifs, internats. Plans, 1966.**
AC Brioude. 1 W 1491. **Lycée La Fayette. Aménagements sportifs, internats. Plans, 1966.**
AC Brioude : 1 W 1491

IVR84_20224300087NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'urbanisme, par Guy Nicot, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, état au 30 juin 1969 (AC Brioude. 1 W 2659)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 2659. Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
Archives communales de Brioude. 1 W 2659. **Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
AC Brioude : 1 W 2659

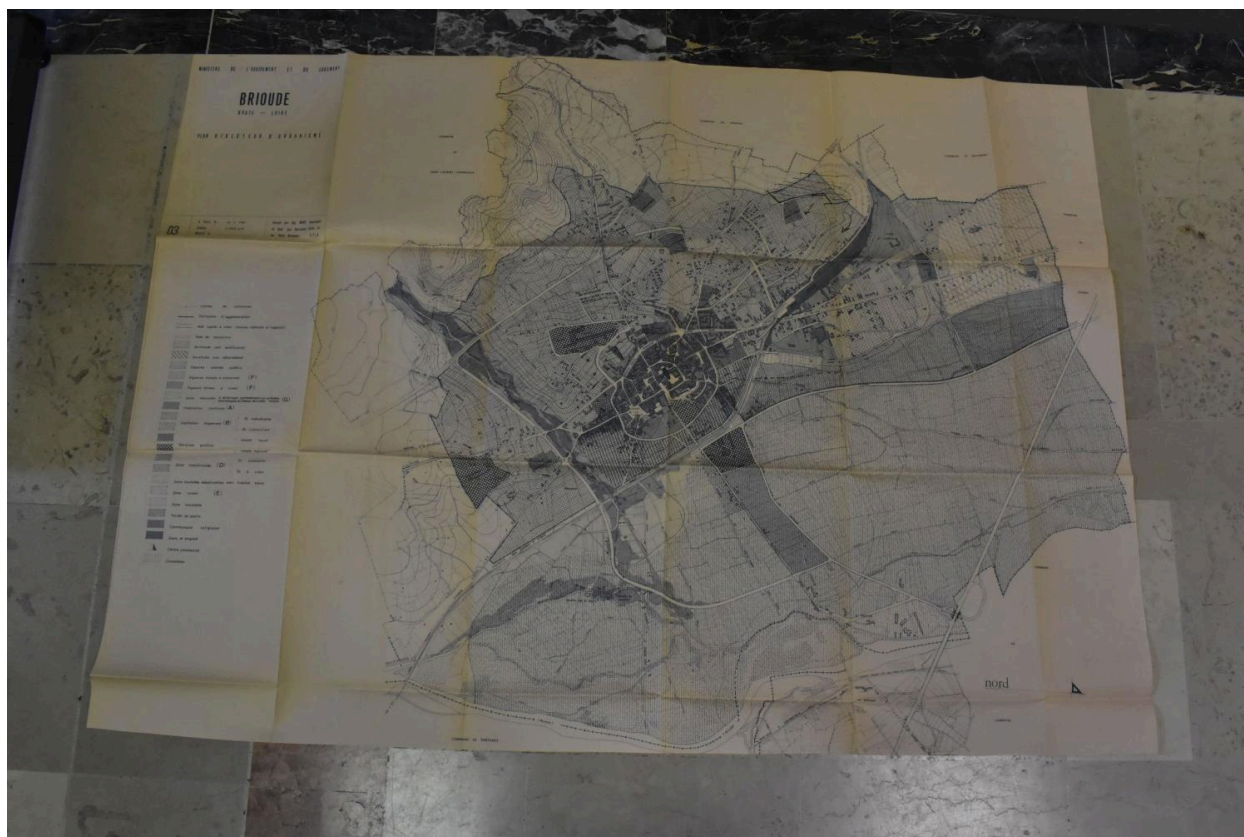
IVR84_20224300074NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Guy Nicot

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan directeur d'urbanisme par Guy Nicot, 30 juin 1969 (AC Brioude. 1 W 2659)

Référence du document reproduit :

- **AC Brioude. 1 W 2659. Plans d'urbanisme, 1959-1970.**
Archives communales de Brioude. 1 W 2659. **Plans d'urbanisme**, 1959-1970.
AC Brioude : 1 W 2659

IVR84_20224300073NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Guy Nicot

© Ville de Brioude

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Venant du centre-ville, depuis l'avenue Paul-Chambriard, le lycée s'affiche avec une œuvre du 1% artistique à l'arrière du mur de clôture

IVR84_20224300059NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'entrée principale du lycée depuis le carrefour situé en haut de l'avenue Paul-Chambriard.

IVR84_20214300024NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Oeuvre du 1% artistique, profitant à l'espace public, à l'entrée du lycée

IVR84_20254300180NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée, au second plan, derrière des maisons individuelles alignées sur la rue Marie-et-Pierre-Curie et antérieures à la construction du lycée

IVR84_20224300062NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis la rue Marie-et-Pierre-Curie, vue sur les gymnases et le bâtiment des logements de fonction. Clôture minimale

IVR84_20224300060NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Extrémité nord du bâtiment principal (bâtiment B) ; la cage d'ascenseur en saillie de la façade est un ajout ; à droite, travée d'escalier avec son jeu de baies d'éclairage.

IVR84_20214300003NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



À gauche en entrant dans l'enceinte du lycée, stèle récemment élevée, destinée à recevoir les plaques commémoratives disposées à l'origine dans le hall dit "des garçons", actuellement salle polyvalente

IVR84_20224300067NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B : façade est vue depuis le sud, en 2021

IVR84_20214300007NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B et cour avec bancs. Système de cour anglaise pour accéder au sous-sol, en 2021

IVR84_20224300051NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B : détail du préau traversant, en 2021

IVR84_20214300004NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D1 (internat des filles à l'origine), abritant le GRETA au rez-de-chaussée, en 2021.

IVR84_20214300006NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du traitement de la surface du pignon nord du bâtiment D1 : béton strié en plinthe et effet de faux-joints en partie haute

IVR84_20224300069NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Jonction du bâtiment B, au nord, et du bâtiment D1, au sud. A l'origine, "hall d'entrée des filles", actuellement foyer des lycéens

IVR84_20214300008NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au centre, travée de l'escalier A avec son jeu de baies d'éclairage (sud du bâtiment B). Les "mains courantes tubulaires" des deux degrés ont été dessinées par les architectes en 1962.

IVR84_20214300009NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D1, façade est. Au premier plan, travée d'un escalier, puis poteaux en béton en avant de la façade, auxquels sont suspendus les murs-rideaux.

IVR84_20214300012NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D1 : façade est, détail, en 2021

IVR84_20214300010NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment D1, extrémité sud : travée de la cage d'escalier (jeu de baies étroites de formats différents), travée des sanitaires (baies oblongues) et loggias en avancée sur le pignon

IVR84_20224300053NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pignon carré, à l'extrémité sud du bâtiment D1, avec loggias en avancée (correspondant aux chambres des surveillantes ?)

IVR84_20214300013NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation sud des deux gymnases, présentant un béton désactivé, en partie basse. À l'arrière-plan, bâtiment F des logements de fonction, en 2021

IVR84_20214300014NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle nord-ouest du bâtiment des cuisines, en 2021. Effet de béton lavé, ou désactivé

IVR84_20224300055NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cantine des élèves : façade est. À l'arrière-plan : bâtiment des logements de fonction avec effet d'ombres portées des poteaux auxquels est suspendu le mur-rideau.

IVR84_20214300015NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les deux gymnases depuis le nord. Un couloir ouvert relie, le long des gymnases, la cantine (bâtiment E) aux gymnases et aux bâtiments D1 et B

IVR84_20224300056NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Partie basse de l'élévation du gymnase donnant sur la grande cour : couloir ouvert abritant les casiers des élèves.

IVR84_20214300018NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B, façade ouest. À l'arrière-plan, le bâtiment D2 (internat des garçons sur les plans d'origine), pour lequel les travaux d'isolation de la façade par l'extérieur ont commencé.

IVR84_20214300017NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Degré d'accès aux sanitaires depuis la cour ouest du lycée : le béton armé des marches, endommagé, laisse apparaître l'armature métallique. Les rampes d'appui en tubes métalliques sont d'origine.

IVR84_20214300016NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade est du bâtiment D2 : les travaux de restructuration ont commencé. La cage d'ascenseur, en saillie, est un ajout au projet de G. Noël, de même que la salle en rez-de-chaussée et l'auvent.

IVR84_20214300001NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade nord du bâtiment A (de l'administration), et bloc cubique du logement du gardien, au premier plan

IVR84_20214300002NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ancien hall d'entrée des garçons. Salle hypostyle devenue salle polyvalente avec œuvre du 1% artistique

IVR84_20214300023NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ancien hall d'entrée des filles, actuellement foyer des lycéens, avec œuvre du 1% artistique, en 2021. Ici, contrairement au hall d'entrée des garçons, le sol recouvert de carreaux en grès cérame est conservé. (Photo chercheure.)

IVR84_20224300052NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

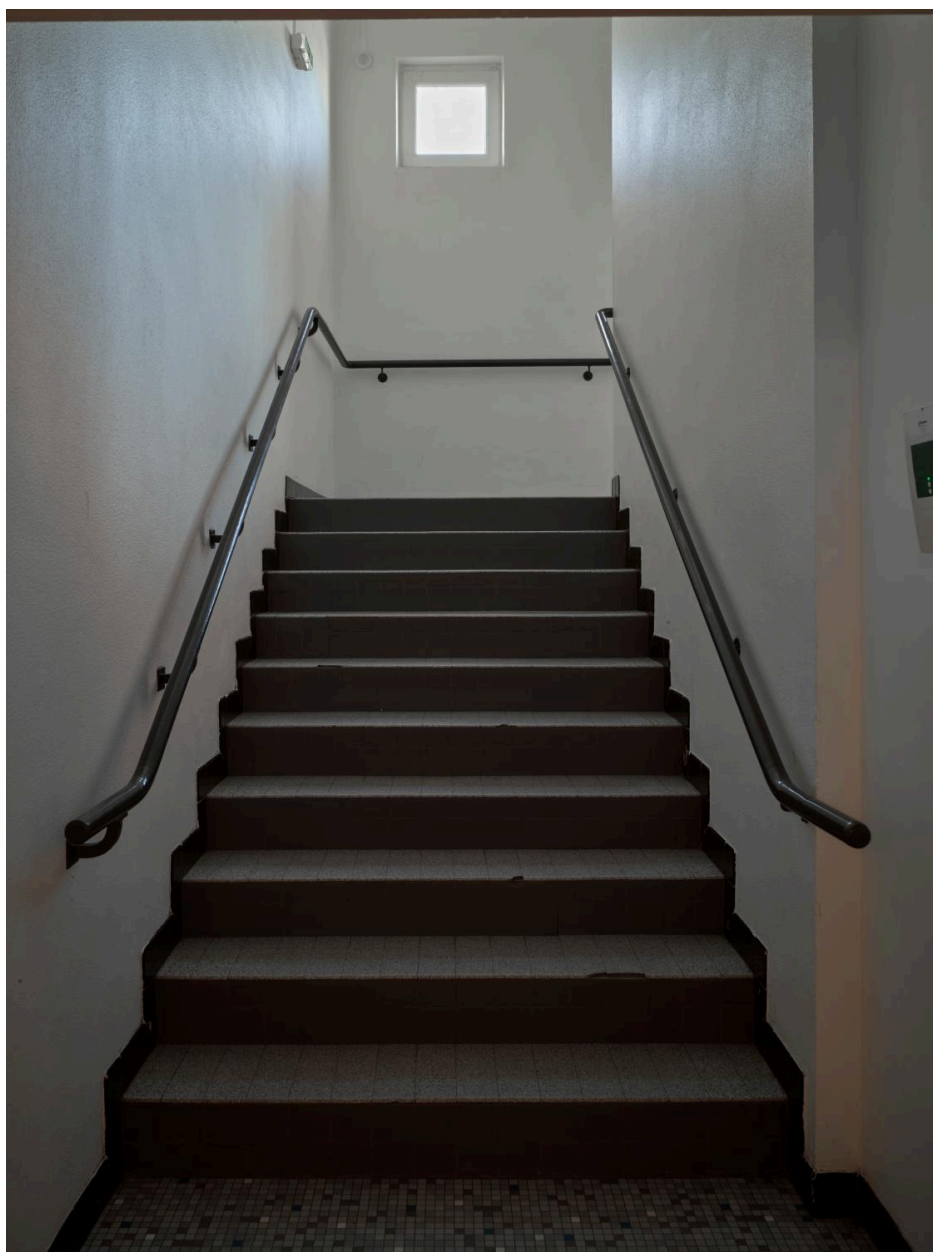


Couloir central du bâtiment principal B.

IVR84_20214300019NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B. Volée de l'escalier central rampe-sur-rampe, menant du premier étage au second. Au sol, carreaux de grès cérame d'origine.

IVR84_20214300020NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B. Escalier rampe-sur-rampe, actuellement isolé du couloir par une porte coupe-feu.

IVR84_20214300021NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B, jeu des baies d'éclairage d'un des escaliers depuis l'intérieur d'une salle de classe

IVR84_20224300058NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment B, second étage, salle de sciences de la vie et de la terre

IVR84_20224300057NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur le centre de Brioude (clocher de l'abbatiale Saint-Julien), sur la plaine de l'Allier et sur les monts du Livradois, depuis une salle de sciences de la nature et de la terre (A 211).

IVR84_20214300022NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'entrée du lycée depuis l'intérieur de l'enceinte, en 2025

IVR84_20254300177NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation